

- Faculté des lettres et sciences humaines
- [www.unine.ch/lettres](http://www.unine.ch/lettres)

## Stage auprès d'enfants, d'adolescents ou de personnes en difficulté (2PS1009)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
<b>Pilier principal B A - psychologie et éducation</b>	<b>Extra-muros: 1</b>	<b>cont. continu</b>	<b>4</b>

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

### Période d'enseignement:

- Semestre Automne

### Equipe enseignante:

Enseignante : Sophie Lambolez  
 Horaire de réception : jeudi, 16h-16h45 bureau 2.O.20  
 Adresse électronique pour le courriel : [sophie.lambolez@unine.ch](mailto:sophie.lambolez@unine.ch)

### Objectifs:

- Donner l'occasion aux étudiants d'articuler les dimensions théoriques (apprentissages formels) et les dimensions pratiques au sein de leur formation.
- Savoir définir un projet, ses objectifs et les différentes étapes de sa réalisation en tenant compte des contraintes (temporelles, liés au terrain, etc.) ;
- Savoir rédiger un rapport de stage rendant compte de son expérience en fonction des différents critères établis.

### Contenu:

Il est demandé aux étudiants de faire un stage de 120h minimum dans une institution, association, etc., et de participer activement et concrètement à des activités avec des enfants, des adolescents, des personnes en difficulté, des personnes handicapées ou encore des personnes âgées ; le lieu de stage devant préalablement être validé par l'enseignante.  
 Il s'agit donc, pour les étudiants, d'acquérir une certaine expérience de terrain sur laquelle réfléchir en rapport avec leurs études.

### Forme de l'évaluation:

- L'évaluation est interne, sous forme d'un travail écrit (rapport de stage) de 5 pages, accompagné d'une attestation de stage faite par l'institution d'accueil (lieu de stage validé au préalable par l'enseignante).
- Le rapport de stage est à rendre 2 mois maximum après la fin du stage, et au plus tard le 3 septembre 2014 pour une validation en 2013-14 (1ère tentative). Le délai pour la 2ème tentative est fixé au 30 septembre 2014 ; pour la 3ème tentative : le délai est le 30 novembre 2014 (avec, dans ce cas, une validation du stage pour le semestre suivant).
- Critères d'évaluation : le rapport de stage doit comporter des informations sur l'institution et le cadre général du stage, les activités effectuées, les responsabilités assumées, les observations les plus marquantes, les apprentissages réalisés.

### Documentation:

Aucune lecture particulière n'est demandée. Des conseils bibliographiques pourront être donnés en fonction des projets de chacun.

### Pré-requis:

Etre en 2ème ou 3ème année de Bachelor.

### Forme de l'enseignement:

Une séance d'information sur le stage sera organisée le jeudi 19 septembre 2013, 14h15, salle RN04

URLs	1) <a href="#">Site Claroline : IPESTAGE1314</a>
------	--